

Le Guilvinec

vue sur océan

COMMUNE DU GUILVINEC

Conseil municipal de la commune du Guilvinec

Séance publique du 26 juillet 2019 – 18h30

Compte-rendu tenant lieu de procès-verbal

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-six juillet, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle d'honneur de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TANNEAU, Maire.

Date d'affichage de la convocation : 26 juillet 2019

Date d'affichage du compte-rendu : 31 juillet 2019

PRESENTS : Monsieur TANNEAU Jean Luc, Monsieur LE BALCH Daniel, Monsieur BRUNOT Pierre, Madame BODERE Albane, Monsieur DANIEL René-Claude, Madame LE GALL Gaëlle, Madame GLEHEN Danièle, Madame RANZONI Michèle, , Monsieur PALUD Bernard, Madame BARBET Sylvie, Monsieur MARECHAL Dominique, Monsieur PERON Roger, Madame LE GOFF Françoise, Monsieur LE CLEACH Henri, Monsieur KERRIOU Christian, Madame VOLANT Laure, Monsieur LE BELLEC Etienne, Madame LAURENT Jocelyne, Monsieur COUANT Guillaume,

PRESENTS PAR PROCURATION : Madame AUBREE-LIJOUR Marie-Claude donne pouvoir à Monsieur TANNEAU Jean Luc, Monsieur GUEGUEN Johan donne pouvoir à Monsieur LE BALCH Daniel, Monsieur BIET Thomas donne pouvoir à Monsieur BRUNOT Pierre,

ABSENTE: Madame GADONNAY Stéphanie,

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame BARBET Sylvie

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 22

Après la désignation de Madame Sylvie BARBET comme secrétaire de séance, le Maire fait part des excusés et des pouvoirs qui ont été donnés.

M. le Maire ouvre la séance à 18h30.

0) Adoption du PV du 28 juin 2019

M. le Maire met aux voix le compte- rendu du Conseil municipal en date du 28 juin 2019. Le compte- rendu de la séance du 28 juin 2019 est approuvé à l'unanimité (22 votants -0 voix contre, 0 abstention, 22 voix- pour).

1) Rénovation du gymnase Manu Berou : attribution des marchés

Le Maire précise que les travaux de réfection du gymnase font l'objet d'un marché public sous la forme d'une procédure adaptée.

M Pierre Brunot ajoute que les rapports d'analyse du maitre d'œuvre des 12 et 26 juillet 2019 portant sur l'attribution de 13 lots de travaux, propose d'attribuer les marchés de travaux pour tous les lots, sauf pour le lot 11 (plomberie). Le lot 11, dont l'offre a été jugée régulière, a cependant été déclaré sans suite en raison du montant de l'unique offre ; 30,35 % plus élevé que l'estimation. Il convient donc relancer le lot 11 (plomberie) en procédure adaptée.

Le Maire tient à saluer l'écoute attentive du Département du Finistère et plus particulièrement M. Marc Labbey, vice-Président en charge notamment des collègues. Il ajoute que la subvention d'investissement sera votée en Commission permanente de septembre du Conseil départemental.

Le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation d'attribuer les marchés aux entreprises retenues et à l'entreprise du lot 11 qui sera retenue dès la fin de la consultation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le code des marchés publics,

CONSIDERANT le rapport d'analyse du maitre d'œuvre en date du 12 juillet 2019 et le rapport d'analyse du maitre d'œuvre en date du 26 juillet 2019,

CONSIDERANT le rapport d'analyse du maitre d'œuvre en date du 12 juillet 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents, **décide** (22 votants -0 voix contre, 0 abstention, 22 voix- pour).

-d'attribuer les marchés comme suit :

n° LOT	DESIGNATION	n° marché	NOM	ADRESSE	CP	VILLE	montant AE y compris PSE HT
1	terrassements voirie réseaux	EI.17a	LE PAPE SAS	51 Route de Pont l'Abbé	29700	PLOMELIN	17 395.00 €
2	gros œuvre démolition	EI.4a	EIFFAGE CONSTRUCTION BRETAGNE SUD	27, avenue Edouard Michelin	56005	VANNES	15 014.54 €
3	charpente bois bardage	EI.12	SEBACO	BP 663	29552	QUIMPER CEDEX 9	174 000.00 €
4	couverture étanchéité	EI.3	SOPREMA ENTREPRISES SAS	3, route du Boden	29500	ERGUE GABERIC	120 726.76 €
5	menuiseries extérieures	EI.6	MIROITERIE DE CORNOUAILLE	4, rue Marcel Paul	29018	QUIMPER CEDEX	9 700.00 €
6	menuiseries bois	EI.4b	EIFFAGE CONSTRUCTION BRETAGNE SUD	27, avenue Edouard Michelin	56005	VANNES	16 573.08 €
7	cloisonnement	EI.4c	EIFFAGE CONSTRUCTION BRETAGNE SUD	27, avenue Edouard Michelin	56005	VANNES	5 277.66 €
8	revêtement sols	EI.13a	LUCAS GUEGUEN	13, rue Albert Stéphan	29000	QUIMPER	21 109.06 €
9	peinture	EI.13b	LUCAS GUEGUEN	13, rue Albert Stéphan	29000	QUIMPER	24 796.10 €
10	sols souples	EI.15	SPOTINGSOLS SAS	rue du Stade	82250	SAINT FULGENT	69 384.95 €
11	plomberie sanitaires ventilation						
12	électricité courants forts et courants faibles	EI.1	E.A.S.	7 rue Alexandre Darracq	29170	SAINT EVARZEC	17 800.00 €
13	désamiantage	EI.17b	LE PAPE SAS	51 Route de Pont l'Abbé	29700	PLOMELIN	38 029.11 €
							529 806.26 €

-à **prendre** toute décision et à signer tous les actes (incluant les avenants éventuels) concernant la passation, l'exécution et le règlement de ce marché public dans la limite des crédits inscrits au budget.

-d'**attribuer** les marchés des lots 11 et 12, selon l'analyse du maître- d'œuvre, dans la limite des montants prévisionnels (lot 11 : montant maximum 80 000 € HT ; lot 12 : montant maximum : 16 000 € HT)

-à **prendre** toute décision et à signer tous les actes (incluant les avenants éventuels) concernant la passation, l'exécution et le règlement des marchés relatifs aux lots 11 et 12 dans la limite des crédits inscrits au budget.

Informations et questions diverses

Le Maire informe qu'il a rencontré les parents des enfants qui fréquentent l'ALSH lors du goûter de la fin juillet. Ceux-ci lui ont exprimé leur satisfaction. Le Maire ajoute que la fréquentation est en augmentation depuis l'année dernière, représentant ainsi à un accueil journalier de 50 à 60 enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 18h55.

3 

